

CIBTP – Caisse du Sud-Ouest

Comptes annuels arrêtés au 31 mars 2020



TABLE DES MATIERES

ACTIF	4
PASSIF.....	5
COMPTE DE RÉSULTAT	7 à 8
NOTES GÉNÉRALES.....	10
Note 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	10
Note 2 PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	10
2.1 Notion d'exercice comptable.....	11
2.2 Notion d'exercice congés.....	11
NOTES RELATIVES AU BILAN	12
Note 3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES	12 à 14
Note 4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	14
Note 5 CRÉANCES.....	15
Note 6 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	16
Note 7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	17
Note 8 FONDS PROPRES.....	18
Note 9 PROVISIONS.....	18 à 19
Note 10 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	20
Note 11 COMPTES DE RÉGULARISATION	21
NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	22
Note 12 RÉSULTAT D'EXPLOITATION	23
Note 13 RÉSULTAT FINANCIER.....	24
AUTRES INFORMATIONS.....	25
Note 14 ÉVÈNEMENTS POST-CLOTURE.....	25
Note 15 ENGAGEMENTS HORS-BILAN	25
Note 16 EFFECTIF	25
Note 17 COMBINAISON DES COMPTES	25

Bilan



ACTIF	Note	31-mars-20			31-mars-19
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, marques, licences, logiciels, droits et valeurs similaires		1 357 931	1 166 265	191 665	62 352
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3				
Terrains - Agencements et aménagements de terrains		629 713	263 651	366 061	366 061
Constructions		2 823 154	2 352 621	470 533	523 538
Autres immobilisations corporelles					
Matériels et outillages spécialisés		14 651	14 651	-	
Installations générales, agencements, aménagements divers		243 663	229 691	13 972	30 067
Matériel de transport		-	-	-	-
Matériel et mobilier de bureau		606 045	586 338	19 707	42 588
Matériel informatique		474 946	350 543	124 404	57 071
Immobilisations corporelles en cours		68 367	-	68 367	3 600
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4				
Prêts		95 098	-	95 098	87 175
Autres		25 575	-	25 575	25 186
Total I		6 339 142	4 963 760	1 375 382	1 197 639
ACTIF CIRCULANT					
COMPTE DE TIERS					
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes versés		-	-	-	841
Adhérents et comptes rattachés	5				
Adhérents cotisations de congés payés et divers		94 633 668	2 114 178	92 519 490	86 172 193
Adhérents autres cotisations		2 927 146	-	2 927 146	1 894 514
Comptes courant opérations avec l'UCF		7 927	-	7 927	222 737
UCF compte de surcompensation		631 884	-	631 884	108 380
UCF compte "intempéries"		-	-	-	-
Autres débiteurs		94 043 944	-	94 043 944	111 313 031
COMPTES FINANCIERS					
Valeurs mobilières de placement	7	222 477 532	2 109 160	220 368 372	203 233 356
Disponibilités		133 271 572	-	133 271 572	138 570 678
Total II		547 993 674	4 223 338	543 770 335	541 515 730
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance sur fournisseurs		94 386	-	94 386	81 517
Charges constatées d'avance sur indemnités congés		11 939 485	-	11 939 485	11 869 134
Total III		12 033 870	-	12 033 870	11 950 651
TOTAL GENERAL (I+II+III)		566 366 686	9 187 098	557 179 588	554 664 020

PASSIF	Note	31-mars-20	31-mars-19
FONDS PROPRES			
Réserve légale		76 404	76 404
Réserve statutaire		17 755 981	16 835 725
Réserve facultative		26 623 538	18 464 062
Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)		11 188 750	9 079 732
Total I	8	55 644 674	44 455 924
PROVISIONS			
Provisions pour risques		4 701 871	87 149
Provisions pour charges			
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail		84 990	95 043
Provisions pour congés et charges restant dus		18 954 440	18 048 714
Provisions cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs		395 647	357 509
Total II	9	24 136 948	18 588 415
DETTES			
Emprunts et dettes financières diverses		22	-
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		393 469	253 876
Adhérents créditeurs et comptes rattachés			
Adhérents créditeurs	10	716 045	460 356
Dettes sur entités réseau CI-BTP		3 210 287	2 221 652
Opérations avec les organismes professionnels		833 859	821 238
Dettes fiscales et sociales			
Cotisations sociales sur indemnités congés		5 974 516	3 867 444
Cotisations sociales et charges à payer du personnel		551 737	572 812
Etat Impôts, taxes et versements assimilés		919 712	599 240
Autres dettes		23 065 797	37 554 281
Total III		35 665 444	46 350 898
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		-	-
Cotisations appelées sur congés : exercice n+1		437 064 281	440 824 598
Cotisations émises sans engagements de congés		4 668 242	4 444 185
Total IV	11	441 732 523	445 268 783
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		557 179 588	554 664 020

Compte de résultat



COMPTE DE RÉSULTAT

	Note	Ex. 2019/2020	Ex. 2018/2019
Produits techniques		440 303 650	430 383 466
Reprises sur dépréciations des adhérents et autres débiteurs techniques		643 115	494 663
Reprises sur provisions pour congés et cotisations de retraites restant à payer		18 406 223	17 138 568
Produits techniques (I)		459 352 988	448 016 696
Charges techniques		416 730 653	414 540 471
Dotations sur dépréciations des adhérents et autres débiteurs techniques		-	387 164
Dotations aux provisions pour congés et cotisations de retraites restant à rembourser		19 350 087	18 406 223
Dotations aux provisions pour risques et charges techniques		4 647 871	-
Charges techniques (II)		440 728 610	433 333 857
1 - RESULTAT TECHNIQUE (I-II)		18 624 378	14 682 839
Autres produits de gestion courante		987 374	1 212 151
Reprise provisions risques sociaux		43 202	81 160
Transferts de charges d'exploitation		35 933	27 426
Produits d'exploitation (III)		1 066 509	1 320 736
Services extérieurs		2 571 613	1 749 399
Autres services extérieurs		1 950 817	2 174 464
Impôts et taxes		306 420	268 900
Charges de personnel		2 619 750	2 576 019
Autres charges de gestion courante		262	15 456
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		218 106	233 317
Charges d'exploitation (IV)		7 666 969	7 017 556
2 - RESULTAT D'EXPLOITATION (III-IV)	12	- 6 600 460	- 5 696 819
Produits financiers		1 175 231	1 467 020
Reprise des dépréciations des comptes financiers		550 710	374 179
Transferts de charges financières		-	-
Produits financiers (V)		1 725 941	1 841 198
Charges financières		340 152	1 067 548
Dotations aux provisions et dépréciations des comptes financiers		2 109 160	550 710
Impôts sur revenus financiers		137 282	131 168
Charges financières (VI)		2 586 595	1 749 426
3 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	13	- 860 654	91 773
Produits exceptionnels		38 073	63 330
Produits exceptionnels (VII)		38 073	63 330
Charges exceptionnelles		12 586	61 391
Charges exceptionnelles (VIII)		12 586	61 391
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		25 486	1 939
5 - EXCEDENT OU INSUFFISANCE (1+2+3+4)		11 188 750	9 079 732

COMPTE DE RÉSULTAT ANALYTIQUE

	COMPTE DE RESULTAT DES CONGES 2019 ARRETE AU 31 MARS 2020				COMPTE DE RESULTAT DES CONGES 2018 ARRETE AU 31 MARS 2019			
	PRODUITS	CHARGES	DEFICIT	EXCEDENT	PRODUITS	CHARGES	DEFICIT	EXCEDENT
RESULTAT TECHNIQUE SUR PAIEMENT DES CONGES - EXERCICE BILAN				13 702 481				10 298 365
Cotisations Congés encaissées + surcompensation	436 287 130				425 735 454			
Cotisations Congés sur Indemnités Intempéries	288 794				408 086			
Majorations et pénalités de retard	1 463 637				1 480 455			
Indemnités Congés et Charges Sociales		400 508 399				399 087 726		
Dotations aux Provisions pour Dépréciation des Comptes Adhérents		0				0		
Dotation aux Provisions pour Indemnités Congés à Payer		14 307 932				13 252 921		
Dotation aux Provisions pour Charges Sociales sur IC à Payer		4 872 878				4 984 983		
Dotations aux provisions pour risques (technique) - impact activité partielle		4 647 871				0		
RESULTAT TECHNIQUE SUR PAIEMENT DES CONGES - EXERCICES CLOS				4 947 461				4 400 685
Cotisations Congés encaissées	877 305				1 111 329			
Charges et produits exceptionnels sur exercice clos	25 564				16 209			
Dotations ou reprise des Prov pour Dépréciation des Comptes Adhérents	365 254					123 215		
Reprise des Provisions pour IC et charges sociales à Payer	18 406 223				17 138 568			
Indemnités Congés et Charges Sociales		14 557 609				13 573 886		
Dotations ou reprise des prov. Rbt retraites		169 276				168 319		
RESULTAT D'EXPLOITATION			6 600 460				5 696 822	
Transfert Charges d'exploitation	35 933				27 425			
Honoraires et frais de contentieux récupérés	519 545				765 335			
Redevances sur recouvrement de cotisations	458 888				422 337			
Autres Produits et charges de gestion Courante	8 679				9 020			
Frais généraux		7 448 601				6 768 782		
Reprise Provision I.D.R et Médaille du travail	43 202				81 160			
Provision I.D.R. et Médaille du travail		0				43 547		
Dotation aux Amortissements		218 106				189 770		
RESULTAT FINANCIER			860 654				91 773	
Produits financiers	1 175 231				1 467 020			
Reprise des dépréciations des comptes financiers	550 710				374 179			
Impôts sur Revenus Financiers		137 282				131 168		
Provisions Pour Dépréciation des comptes Financiers		2 109 160				550 710		
Charges Financières		340 152				1 067 548		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			78				14 269	
Produits Exceptionnels	0				0			
Charges Exceptionnelles		78				14 269		
RESULTAT DES CONGES 2019				11 188 750				
RESULTAT DES CONGES 2018								9 079 732

Annexe



CAISSE INTEMPÉRIES BTP – Caisse du Sud-Ouest

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de la CIBTP - Caisse du Sud-Ouest, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Les états financiers sont présentés en euros (€).

Les comptes annuels de la CIBTP – Caisse du Sud-Ouest présentent un bilan dont le total s'élève au 31 mars 2020 à 557 179 588 € et un compte de résultat présenté sous forme de liste qui dégage un résultat excédentaire de 11 188 750 €.

L'exercice couvre une période de douze mois allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

NOTES GENERALES**Note 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

1. Le taux d'appel de la cotisation de congés payés de cet exercice est analysé à 20.35% contre 20.50% pour l'exercice précédent. Pour rappel, le Conseil d'Administration de la Caisse du 30/11/2018 a voté la baisse du taux à 19.90% avec une date d'effet au 1er janvier 2019. Cette décision avait comme objectif de répercuter l'allègement de la cotisation patronale d'assurance maladie applicable au 1er janvier 2019 se substituant aux dispositifs du CICE et du CITS, supprimés par la LFSS 2018 et la loi de finances pour 2018.
2. Le réseau des caisses de congés payés intempéries BTP s'est doté, en 2005, de Règles Prudentielles de placements financiers, qui ont été agréées par le Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité le 16 octobre 2007. Les évolutions réglementaires et les changements radicaux du contexte financier intervenus depuis ont nécessité une évolution de ce texte, permettant une gestion à la fois prudente et performante. Ces règles modifiées ont été validées par le conseil d'administration de l'UCF le 28 septembre 2018. Le ministre chargé du travail les a approuvées le 11 juin 2019.
3. Dans le cadre de l'arrêté des comptes individuels de l'UCF et des comptes combinés du Réseau CIBTP établis au 31 mars 2020, il est procédé à un amortissement accéléré des coûts de développement qui ont été activés et identifiés comme étant exclusifs à l'outil Axinod. Cet amortissement accéléré a été calculé en retenant comme nouvelle date d'utilité le 31 mars 2021. Ce complément d'amortissement, qui impactera les exercices 2019/2020 et 2020/2021, est refacturé aux caisses membres du réseau CIBTP. Pour la caisse du Sud-Ouest, la provision enregistrée sur l'exercice 2019/2020 s'élève à 650 K€.
4. Face à l'ampleur de la crise sanitaire liée au COVID-19, le Gouvernement a décidé de transformer structurellement le dispositif d'activité partielle selon le Décret n° 2020-325 du 25 mars 2020 afin de couvrir toutes les demandes des entreprises effectuées depuis le 1er mars 2020. Dans ces conditions, il a été enregistré une dotation aux provisions pour risques de 4.6 M€ pour couvrir le surcoût à venir pour la Caisse inhérent à l'activité partielle des salariés de la profession au cours du mois de mars 2020 et au maintien du droit à congés sans versement de cotisations par l'employeur. A ce jour, il s'agit du seul point notable et significatif de l'impact de la pandémie sur l'arrêté des comptes au 31 mars 2020.

Note 2 PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses et principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices ; méthode du coût historique ;

et, conformément

- aux règles comptables spécifiquement liées à l'activité du réseau des Caisses de Congés Payés du Bâtiment et des Travaux Publics et validées par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) le 2 novembre 2006,
- et aux dispositions légales et réglementaires françaises (Règlements CRC 99-01 n°2014-3 du 5 juin 2014) en ce qui concerne les points non spécifiques.

2.1 Notion d'exercice comptable.

La notion d'exercice « comptable » est différente de la notion d'exercice « congés ».

Pour l'exercice N, ont été intégrées les cotisations encaissées sur l'exercice N-1 et les congés payés sur l'exercice N.

L'exercice comptable enregistre toutes les opérations financières en les ventilant selon les exercices « congés » concernés, à savoir :

- exercices « clos » : c'est-à-dire antérieurs à l'exercice N provisionnés mais dénoués sur cet exercice ;
- exercice « bilan » : c'est-à-dire exercice N ;
- exercice « en cours » : exercice N+1.

Le résultat de l'exercice comptable peut alors se décomposer en deux parties ;

- le résultat des exercices « clos » ;
- le résultat de l'exercice bilan.

2.2 Notion d'exercice congés

Les exercices « congés » se décomposent comme suit :

- La première partie a trait à l'appel des cotisations en N-1 et constatés en Produit d'avance ;
- La seconde partie a trait à la consommation par les salariés de leurs droits à congés en N avec reprise en produit des cotisations encaissées en N-1.

NOTES RELATIVES AU BILAN**Note 3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET EN COURS**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire suivant une durée de vie économique prévue.

Immobilisations incorporelles

Plan d'amortissement

Nature d'immobilisation	Durée d'utilité	Taux d'amortissement
Logiciels	4 ans	25 %
Progiciels	3 ans	33.33 %

Tableau de variation

Intitulé	31/03/2019	AUG.	DIM.	31/03/2020
Frais d'établissement				
Logiciels	1 154 862	203 069		1 357 931
Autres immobilisations incorporelles.				
TOTAL (I) - valeurs brutes =	1 154 862	203 069	-	1 357 931
Amortissements des frais d'établissement				
Amortissements des logiciels	1 092 510	73 755		1 166 265
Amortissements des autres immobilisations incorporelles.				
TOTAL (II) - amortissements =	1 092 510	73 755	-	1 166 265
TOTAL (I-II) =	62 352	129 313	-	191 665

Immobilisations corporelles

Plan d'amortissement par composante

Nature d'immobilisation	Durée d'utilité	Taux d'amortissement
Installations, agencements	25 ans	4 %
Gros œuvre	50 ans	2 %
Façades Etanchéité du bâtiment	35 ans	2.86 %
Agencements du bâtiment	15 ans	6.67 %
Agencements du terrain et mobilier de bureau	10 ans	10 %
Matériel et mobilier de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33.33 %

Tableau de variation

Intitulé	31/03/2019	AUG.	DIM.	31/03/2020
Terrains - Agencements et aménagements de terrains	629 713			629 713
Constructions	2 825 090	1 174	3 110	2 823 154
Constructions sur sol d'autrui.	-			-
Matériels et outillages spécialisés	14 651			14 651
Installations générales - Agencements - Aménagements divers	243 663			243 663
Matériel de transport	-			-
Matériel et mobilier de bureau	606 045			606 045
Matériel informatique	365 654	118 606	9 313	474 946
TOTAL (I) - valeurs brutes =	4 684 815	119 779	12 423	4 792 172
Amortissements agencements, aménagements de terrains.	263 651			263 651
Amortissements des constructions.				-
Amortissements de l'immeuble administratif	1 421 359	26 201		1 447 560
Amortissements Installations générales - Agencements, aménagements des constructions	880 193	27 900	3 032	905 061
Amortissements constructions sur sol d'autrui.				-
Amortissements des matériels et outillages spécialisés	14 651			14 651
Amortissement des installations générales - Agencements - Aménagements divers	213 596	16 095		229 691
Amortissements du matériel de transport				-
Amortissements du matériel et mobilier de bureau	563 457	22 881		586 338
Amortissements du matériel informatique	308 583	51 273	9 313	350 543
TOTAL (II) - amortissements =	3 665 490	144 350	12 345	3 797 495
TOTAL (I-II) =	1 019 326	- 24 571	78	994 677

Les agencements du terrain comprennent l'aménagement des parkings, les espaces verts, les plantations et la mise en place de la clôture.

Immobilisations en cours

Des avances ont été effectuées à différentes entreprises pour un montant total de 68 367 € constaté au 31 mars 2020 suite à l'avancement des travaux de rénovation d'une partie du bâtiment du site de Toulouse.

Note 4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tableau de variation

Intitulé	31/03/2019	AUG.	DIM.	31/03/2020
Titres souscrits en participation à l'effort de construction	87 175	7 923		95 098
Titres immobilisés (droit de créance)	-			-
Dépôts et cautionnements versés	25 186	539	150	25 575
TOTAL (I) - valeurs brutes =	112 361	8 462	150	120 673
Dépréciations des titres souscrits en participation à l'effort de construction	-	-	-	-
Dépréciations des titres immobilisés (droits de créance)	-	-	-	-
Dépréciations des dépôts et cautionnements versés	-	-	-	-
TOTAL (II) - dépréciations =	-	-	-	-
TOTAL (I-II) =	112 361	8 462	150	120 673

Sont inscrites, sous cette rubrique :

- des avances à des salariés de l'établissement de Toulouse pour 350 €,
- la caution du loyer des nouveaux bureaux de Mérignac pour 25 224.50 €,

Un prêt au Groupe Action Logement Services pour la participation des employeurs à l'effort construction pour **95 098 €**

PARTICIPATIONS FINANCIERES

Aucune participation financière n'est à constater au 31 mars 2020.

Note 5 CRÉANCES

Les créances sur les entreprises adhérentes sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non recouvrabilité et que la Caisse est engagée.

Adhérents - Cotisations Congés 1997 et Antérieurs

(Y compris intérêts de retard, majorations article 5, frais de contentieux, trop perçus sur indemnités congés à récupérer sur employeurs). Une provision pour dépréciation est constituée à 100 % pour tenir compte du risque de non recouvrement des créances.

Adhérents - Cotisations Congés 1998-2019 - Sans Engagement

Il s'agit des cotisations congés 1998 à 2019 émises et non recouvrées dont la contrepartie est portée au compte de régularisation "Cotisations Emises Congés 1998 à 2019 Sans Engagement" au passif du bilan. Depuis les congés 1998, la Caisse ne verse les indemnités congés qu'au prorata des cotisations encaissées, les cotisations non recouvrées sont par conséquent dites « sans engagement ».

Adhérents - Cotisations Congés et Divers 2020

(Y compris intérêts de retard, majorations article 5, frais de contentieux, trop-perçus sur indemnités congés à récupérer sur employeurs). Il s'agit des cotisations congés et divers 2020 émises et non recouvrées au cours de l'exercice dont la contrepartie est portée au Compte de Régularisation au passif et qui concernent le paiement des congés 2020 – 2021.

Adhérents - Organismes Professionnels

(Caisse Nationale Intempéries, O.P.P.B.T.P., F.F.B., Fédérations Départementales, F.N.T.P., C.A.P.E.B.). Les cotisations recouvrées pour le compte de ces Organismes Professionnels leurs sont reversées lorsqu'elles sont effectivement encaissées par la Caisse Intempéries BTP. Les cotisations non encaissées trouvent leur contrepartie au passif du bilan.

Tableau des créances « adhérents »

Etat des créances « adhérents »	31/03/2020	31/03/2019	Variations
Adhérents cotisations congés et divers 1997 et antérieurs	92 402	92 402	-
Adhérents cotisations divers 1998 au 31/03/N-1	1 893 542	2 044 767	- 151 225
Adhérents cotisations congés émises sans engagement	4 668 242	4 444 185	224 057
Adhérents cotisations congés et divers exercice en cours jusqu'au 31 mars	32 254 120	14 428 724	17 825 396
Adhérents cotisations congés et divers exercice en cours postérieur au 31 mars (1er trimestre N + mars N)	55 725 362	67 919 407	- 12 194 046
Adhérents cotisations organisations professionnelles	2 927 146	1 894 514	1 032 632
TOTAL (I) - valeurs brutes =	97 560 813	90 824 000	6 736 813
Provisions cotisations congés et divers 1997 et antérieurs	92 402	92 402	-
Provisions cotisations divers 1998 au 31/03/N	2 021 776	2 664 891	- 643 115
TOTAL (II) - dépréciations =	2 114 178	2 757 293	- 643 115
TOTAL (I-II) =	95 446 635	88 066 707	7 379 928

Note 6 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Etat des échéances des créances	31/03/2020	- 1 an	+ 1 an
Adhérents cotisations congés et divers 1997 et antérieurs	92 402		92 402
Adhérents cotisations divers 1998 au 31/03/N-1	1 893 542		1 893 542
Adhérents cotisations congés émises sans engagement	4 668 242		4 668 242
Adhérents cotisations congés et divers exercice en cours	87 979 482	87 979 482	
Adhérents cotisations organisations professionnelles	2 927 146	2 927 146	
	97 560 813	90 906 627	6 654 186

AUTRES DÉBITEURS

Ventilation autres débiteurs	31/03/2020	- 1 an	+ 1 an
Bénéficiaires IC à imputer - trop perçu	285 933	214 362	71 571
Créances sur cessions immobilisations	-	-	
Débiteurs divers	93 758 012	84 062 318	9 695 693
Produits à recevoir		-	
	94 043 944	84 276 680	9 767 264

Note 7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT, COMPTES SUR LIVRET, COMPTES RÉMUNÉRÉS

Les titres détenus en portefeuille sont inscrits à leur coût d'acquisition et valorisés selon la méthode FIFO (First In First Out).

Une provision est constituée pour couvrir la moins-value latente résultant d'une valeur inférieure au prix de revient à la clôture de l'exercice.

Tableau des placements financiers de la Caisse du Sud-Ouest

Désignation	31/03/2020				
	Valeur Brute	Dépréciation	VNC	Valeur de marché	+/- VL latente
OBLIGATIONS	7 000 000		7 000 000	7 000 000	0
OPC	92 553 253	2 109 160	90 444 093	90 845 681	401 588
COMPTES SUR LIVRETS	42 765 054		42 765 054	42 765 054	0
BMTN	7 500 000		7 500 000	7 500 000	0
COMPTES A TERME & DEPOTS A TERME	50 200 000		50 200 000	50 200 000	0
COMPTES REMUNERES	132 207 231		132 207 231	132 207 231	0
BON DE CAPITALISATION	22 103 765		22 103 765	23 373 666	1 269 902
INTERETS COURUS	355 460		355 460	355 460	0
TOTAL =	354 684 763	2 109 160	352 575 603	354 247 093	1 671 490

Les plus-values des placements financiers sur l'exercice 2019/2020 s'élèvent à 286K€ au lieu de 626K€ sur l'exercice 2018/2019 ; les revenus de coupons, hors intérêts courus, ont dégagé un montant de 993K€ au 31 mars 2020 contre 1 110K€ au 31 mars 2019. Les moins-values réalisées représentent 340K€ au 31/03/2020 pour la Caisse du Sud-Ouest.

Le taux de rendement de l'exercice après impôt est de -0.47 % selon la méthode préconisée par l'Union des Caisses de France. Les plus-values latentes à la clôture de l'exercice représentent 1 671 K€ dont 1 269K€ sur les bons de capitalisation. Conformément aux méthodes comptables énoncées ci-dessus, les moins-values latentes ont engendré une dépréciation des titres de 2 109K€ contre 551K€ cumulé au 31 mars 2019 soit une variation de 1 158 K€.

Note 8 FONDS PROPRES

La variation de ce poste est liée d'une part à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019 en conformité avec la décision de l'assemblée générale de la Caisse du Sud-Ouest du 24 septembre 2019 et d'autre part du résultat excédentaire de 11 188 750 € au 31 mars 2020. Le fonds de réserve comprend les réserves légales, statutaires et facultatives. L'article 27 des statuts de la Caisse stipule notamment « en outre, la Caisse devra maintenir une « réserve statutaire » dont le montant, totalisé avec celui du fonds de réserve légal, sera au moins égal à 1/24^{ème} des cotisations congés encaissées au titre du dernier exercice clos ».

Tableau de variation des fonds propres

Intitulé	31/03/2019	AUG. +	DIM. -	31/03/2020
Réserve légale	76 404			76 404
Réserve statutaire	16 835 725	920 256		17 755 981
Réserves facultatives	18 464 062	8 159 476		26 623 538
Résultat de l'exercice (excédent)	9 079 732	11 188 750	9 079 732	11 188 750
Résultat de l'exercice (insuffisance)				0
Provisions règlementées	0			0
TOTAL =	44 455 923	20 268 482	9 079 732	55 644 673

Note 9 PROVISIONS**PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DÉPARTS A LA RETRAITE, INDEMNITÉS DES MÉDAILLES DU TRAVAIL**

Le contrat d'assurance de la SMABTP Bâti Avantages couvre les indemnités de départs pour fin de carrière. Sur l'exercice 2018/2019, la partie non couverte après actualisation des données de l'IDR et du contrat d'assurance s'élevait à 95 043 € au 31/03/2019. Sur l'exercice 2019/2020, Selon les données connues au 31/3/2020, une reprise de provisions pour risque a été enregistrée dans les comptes sociaux de la CIBTP Caisse du Sud-Ouest pour 38 791 €. Le montant non couvert au 31/03/2020 s'élève donc à 56 252 €.

Pour les médailles du travail les droits sont évalués à 28 738 € en tenant compte de l'ancienneté des salariés et de leur probabilité de présence à la CIBTP Caisse du Sud-Ouest pour l'ensemble des médailles du travail.

PROVISION POUR IMPACT ACTIVITÉ PARTIELLE

Il s'agit d'une provision pour couvrir le surcoût à venir pour la Caisse inhérent à l'activité partielle des salariés de la profession au cours du mois de mars 2020 et au maintien du droit à congés sans versement de cotisations par l'employeur.

PROVISION POUR INDEMNITÉS CONGÉS A PAYER

Elle a pour objet de couvrir les paiements des indemnités congés 2019 et antérieurs, qui peuvent intervenir en contrepartie des cotisations congés comptabilisées en produits au 31 mars 2020. Cette provision a été calculée sur la base des certificats congés 2019 restant à payer au 30 avril 2020 retenus à hauteur de 70% suivant les taux de liquidations constatés sur les trois derniers exercices.

PROVISION POUR CHARGES SOCIALES SUR INDEMNITÉS CONGÉS A PAYER

Cette provision couvre les charges sociales correspondantes aux indemnités congés à payer et les remboursements des cotisations retraites cadres et ETAM.

PROVISION POUR COTISATIONS DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE A REMBOURSER

Les provisions de cotisations de retraite et de prévoyance sur les indemnités congés payés versées aux cadres, ETAM et ouvriers ont été calculées sur une durée de 5 ans s'agissant d'une créance salariale.

Tableau de variation des provisions

Intitulé	31/03/2019	AUG.	DIM. -	31/03/2020
Provisions pour risques	54 000			54 000
TOTAL (I) =	54 000	-	-	54 000
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	128 192		43 202	84 990
Provisions impact activité partielle	-	4 647 871		4 647 871
Provisions pour congés restant dus et charges afférentes (certificats transmis à la caisse)	10 605 921	11 557 538	10 605 921	11 557 538
Provisions pour congés restant dus et charges afférentes (certificats émis et non retournés à la caisse)	7 442 793	7 396 902	7 442 793	7 396 902
Provisions pour cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs	357 509	395 647	357 509	395 647
TOTAL (II) =	18 534 415	23 997 958	18 449 425	24 082 948
TOTAL (I+II) =	18 588 415	23 997 958	18 449 425	24 136 948

Note 10 ETAT DES ECHÉANCES DES DETTES**INDEMNITÉS CONSTATÉES EN CHARGE À PAYER**

Conformément au Plan Comptable du réseau des Caisses de Congés Payés du Bâtiment et des Travaux Public de novembre 2005, les indemnités de congés 2019 relatives à des demandes connues par la Caisse au 31 mars 2020 et payées au mois d'avril 2020 ont été comptabilisées en charges à payer.

Tableau des échéances des dettes de la Caisse du Sud-Ouest

Etat des échéances des dettes	31/03/2020	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	22	22		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	393 469	393 469		
Adhérents créditeurs	716 045	716 045		
Dettes sur entités réseau CI-BTP	3 210 287	3 210 287		
Opérations avec les organismes professionnels	833 859	833 859		
Cotisations sociales sur indemnités congés	5 974 516	5 974 516		
Cotisations sociales et charges à payer du personnel	551 737	551 737		
Etat Impôts, taxes et versements assimilés	919 712	919 712		
Autres dettes	23 065 797	23 065 797		
TOTAL =	35 665 444	35 665 444		

Note 11 COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et produits constatés d'avance concernent essentiellement le montant des charges et produits techniques comptabilisés sur l'exercice comptable mais concernant l'exercice congé « en-cours » (cf. Principes règles et méthodes comptables ci-avant sur la différence entre les exercices « comptable » et « congés »). Ils sont à rattacher à l'exercice 2020 – 2021 correspondants au millésime 2020.

Détail des produits et charges constatées d'avance

Détail des produits et charges constatées d'avance	31/03/2020	31/03/2019
Produits constatés d'avance	-	-
Cotisations appelées sur congés 2020	437 064 281	440 824 598
Cotisations émises sans engagements de congés	4 668 242	4 444 185
Σ Produits constatés d'avance =	441 732 523	445 268 783
Charges constatées d'avance d'exploitation	94 386	81 517
Charges constatées d'avance sur indemnités congés 2020	11 939 485	11 869 134
Σ Charges constatées d'avance =	12 033 870	11 950 651

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTABILISATION DES COTISATIONS

Les cotisations enregistrées en produit résultent de l'application d'un taux d'appel de la Caisse sur la masse salariale déclarée par les adhérents.

Le taux d'appel de l'exercice s'établit à 20.50% pour les cotisations émises du 1^{er} avril 2018 au 31 décembre 2018 et à 19.90% du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2019.

Les cotisations émises de l'année sont comptabilisées en produits au fur et à mesure des encaissements auprès des adhérents.

COMPTABILISATION DES INDEMNITÉS CONGÉS

Les indemnités congés sont calculées sur la base des certificats reçus des salariés jusqu'au 30 avril et concernant l'exercice clos au 31 mars.

Les indemnités restant à payer après cette date font l'objet d'une estimation déterminée sur la base des exercices précédents.

DOTATIONS ET REPRISES DES PROVISIONS POUR DEPRÉCIATION DES COMPTES ADHÉRENTS

Ce montant concerne les dotations et reprises de provisions prévues pour les congés 1997 et antérieurs calculées selon les taux en vigueur à cette époque, et a pour objet de couvrir des cotisations congés et divers annulés.

Note 12 RESULTAT D'EXPLOITATION

Résultat d'exploitation	Ex. 2019/2020	Ex. 2018/2019	Variation
Autres produits de gestion courante	8 941	24 479	- 15 538
Honoraires et frais de contentieux récupérés	519 545	765 335	- 245 790
Redevances sur recouvrement de cotisations	458 888	422 337	36 551
Reprise sur provisions médailles du travail et départ à la retraite	43 202	81 160	- 37 958
Transferts de charges d'exploitation	35 933	27 426	8 507
Σ Produits d'exploitation	1 066 509	1 320 737	- 254 228
Services extérieurs	2 571 613	1 749 399	822 213
Autres services extérieurs	1 950 817	2 174 464	- 223 647
Impôts et taxes	306 420	268 900	37 521
Charges de personnel	2 619 750	2 576 019	43 731
Autres charges de gestion courante	262	15 456	- 15 194
Dotations aux provisions pour risques sociaux - médailles du travail et départ à la retraite	-	43 547	- 43 547
Dotations aux amortissements des immobilisations	218 106	189 770	28 335
Σ Charges d'exploitation	7 666 969	7 017 556	649 413
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 6 600 460	- 5 696 819	- 903 641

Note 13 RESULTAT FINANCIER

Valeurs Mobilières de Placements

Résultat financier	Ex. 2019/2020	Ex. 2018/2019	Variation
Produits financiers	1 175 231	1 467 020	- 291 789
Reprise des dépréciations des comptes financiers	550 710	374 179	176 531
Transferts de charges financières	-	-	-
Σ Produits financiers	1 725 941	1 841 198	- 115 258
Charges financières	340 152	1 067 548	- 727 396
Dotations aux provisions et dépréciations des comptes financiers	2 109 160	550 710	1 558 450
Impôts sur revenus financiers	137 282	131 168	6 115
Σ Charges financières	2 586 595	1 749 426	837 169
RESULTAT FINANCIER	- 860 654	91 773	- 952 427

Elles sont valorisées selon la méthode FIFO (First In First Out).

Provisions pour Dépréciation des Valeurs Mobilières de Placements

Une provision est constituée lorsque la valeur liquidative à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

Intérêts Courus sur Valeurs Mobilières

Ces intérêts concernent les produits courus ou acquis à la clôture de l'exercice sur certaines valeurs mobilières.

AUTRES INFORMATIONS**Note 14 EVENEMENTS POST-CLOTURE :**

A la clôture de l'exercice, l'activité partielle des entreprises adhérentes s'est poursuivie, ce qui conduira notre Caisse à indemniser des salariés sans perception de cotisations. Les impacts financiers seront significatifs pour l'exercice 2020/2021 mais ils sont difficilement mesurables à ce jour.

Note 15 ENGAGEMENTS HORS-BILAN

- **Indemnités de départ en retraite pour le Personnel de la Caisse du Sud-Ouest**

Estimation du passif au 31 mars 2020 : 458 332 €

Estimation de la valeur du contrat Bati Avantages : 402 080 €

Hypothèse de calcul de l'engagement

Age de départ en retraite (Cadres et ETAM) : 62 ans

Taux de revalorisation annuel des salaires : 1.50%

Taux d'actualisation : 1.10% à 10 ans et + ; 0.40% de 2 à 10 ans ; 0.20% de 1 à 2 ans ; 0% < 1 an

Charges patronales : 55%

- **Engagements en matière de médailles du travail : néant**
- **Engagements en matière de formation : néant**
- **Engagements en matière de crédit-bail, location... : néant**
- **Engagements financiers donnés et reçus : néant**

Note 16 EFFECTIF

Tableau des effectifs CIBTP Caisse du Sud-Ouest

EFFECTIFS (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)	ETP en CDI	ETP en CDD	Intérimaires	ETP personnel mis à disposition	TOTAL
2° TRIMESTRE 2019	44,92	2,46	0,38	1,50	49,26
3° TRIMESTRE 2019	45,25	7,91	0,18	1,50	54,84
4° TRIMESTRE 2019	44,92	0,00	0,66	1,50	47,08
1° TRIMESTRE 2020	43,92	0,00	0,33	1,50	45,75
TOTAL =	179,01	10,37	1,55	6,00	196,93
ETP - Moyenne trimestrielle de l'exercice	44,75	2,59	0,39	1,50	49,23

Note 17 COMBINAISON DES COMPTES

La CIBTP - Caisse du Sud-Ouest est intégrée dans le périmètre de combinaison du réseau des Caisses Congés Intempéries BTP.

L'entité combinante est :

L'Union des Caisses de France

24, rue Dantzig – 75015 Paris.